



DEMANDE D'AVIS TECHNIQUE ET FINANCIER

HYD

Prière de remplir aussi le formulaire DemPEC_9000 (version 20&\$).

HYD-DemAVIS_9300 (version 20&\$)

A Informations générales

Intitulé objet* :	
Nature* :	<input type="checkbox"/> Etude de faisabilité <input type="checkbox"/> Elaboration de projet <input type="checkbox"/> Travaux de restauration ou de renaturation de cours d'eau <input type="checkbox"/> Mesures destinées à réduire les effets d'inondations <input type="checkbox"/> Travaux d'aménagement et d'entretien effectués sur les cours d'eau <input type="checkbox"/> Evacuation des eaux allogènes/pluviales <input type="checkbox"/> Autre :

* informations à fournir obligatoirement

Maître de l'ouvrage* :	
Commune(s)* :	
Localité(s)* :	
Bureau d'études* :	
Date de délibération* :	
Coût total* (TTC) :	€
Montant éligible* (TTC) :	€
Indice semestriel à la construction* :	
Références à d'autres Administrations (en relation avec le projet sous rubrique) :	

Personne(s) de contact* :	
Adresse* :	
Téléphone/Fax* :	
E-mail* :	

Réf. de l'objet du maître de l'ouvrage : _____

Cases réservées au Ministère et à l'Administration

Référence FGE :	
Référence AGE (N° HYD) :	



B Volet technique et environnemental

1 Veuillez mentionner si une **étude préalable** en relation avec l'objet ci-traité a été réalisée (p.ex. étude de faisabilité, ...).

Oui Non

Si oui, laquelle ?

Si oui, est-ce qu'elle apporte des modifications dans le contexte de l'objet sous rubrique ?

Oui Non

 Si oui, veuillez argumenter ces changements.

Une copie de l'étude doit se trouver au sein de l'AGE.

2 Veuillez mentionner si l'objet sous rubrique se rapporte à d'autres dossiers qui ont déjà fait l'objet d'une demande d'avis technique et financier auprès de l'Administration de la gestion de l'eau :

	Intitulé	Date envoi	Réf. Engagement :	Réf. HYD (AGE) :
1				
2				
3				

3 Veuillez indiquer si l'objet est lié à une autre **institution publique** (p.ex. Ponts et Chaussées,...)

Oui Non

Si oui, laquelle ?

Veuillez indiquer les dates d'adjudication et le type de marché prévus :

A joindre au dossier toutes les pièces y relatives.

4 Veuillez indiquer la **période d'exécution** prévue pour les travaux (mois / année): Du au

Explications, si nécessaire:

A joindre à la demande toutes les pièces y relatives.

5 **Contraintes spéciales** demandées par d'autres Administrations / Ministères :

Oui Non

Si oui, lesquelles ?



A joindre à la demande des pièces à l'appui.

6 Questions à répondre dans le cas d'un projet pour évacuation d'eaux allogènes / pluviales :

Un **dossier technique** est demandé par l'article 46, paragraphe (4) de la loi modifiée du 19 décembre 2008. Veuillez indiquer le statut du dossier technique relatif à l'objet en question :

- Le dossier technique a déjà été approuvé. Date :
- Le dossier technique est envoyé pour approbation.
- Le dossier technique est en cours d'élaboration :
 - la partie du dossier technique, relative à l'objet de la demande, est réalisée. Veuillez joindre cette partie du dossier à la demande.
 - la partie du dossier technique, relative à l'objet de la demande, n'est pas encore réalisée.
 Dans ce cas, à l'aide de texte et plan, veuillez donner les objectifs de l'objet sous rubrique et l'argumenter dans le contexte du bassin versant concerné.

Afin de garantir un traitement optimal du dossier, veuillez joindre les documents suivants (si existants):

Plan de situation et des travaux projetés	<input type="checkbox"/>
Plan d'aménagement général en vigueur	<input type="checkbox"/>
Copie du contrat d'ingénieur relatif à l'objet	<input type="checkbox"/>
Mémoire technique avec les données techniques pertinentes	<input type="checkbox"/>
Plan / schéma des infrastructures existantes	<input type="checkbox"/>
Plan technique des infrastructures planifiées	<input type="checkbox"/>
Plan topographique incluant les infrastructures existantes et planifiées	<input type="checkbox"/>
Plan cadastral avec indication des servitudes et des acquisitions de terrains à réaliser	<input type="checkbox"/>
Plans longitudinal et profils en travers	<input type="checkbox"/>

Remarques :

Les alinéas marqués par  sont à discuter sur une pièce séparée (p.ex. mémoire technique)



C Volet financier

1 Veuillez mentionner si d'autres **apports financiers** sont prévus ou accordés à l'objet précité (à part le subside du Fonds et l'apport de la commune ou du syndicat)

- FEDER : €
- Interreg : €
- Ministère : €
- Autre : €

Veuillez joindre une copie des pièces à l'appui.

Afin de garantir un traitement optimal du dossier, veuillez joindre les documents suivants (si existants):

Mémoire explicatif	<input type="checkbox"/>
Bordereau détaillé	<input type="checkbox"/>



D Volet administratif

1 Autorisations (alinéa (1) de l'art. 23 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau) :

<input type="checkbox"/> (a) 'Prélèvement d'eau'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (b) 'Prélèvement de substances solide/gaz'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (c) 'Déversement eau'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (d) 'Déversement solide/gaz'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (e) 'Zones riveraines ou inondables'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (f) 'Infiltration PAP'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (g) 'Assainissement PAP'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (j) 'Dénudation des rives'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (k) 'Modification eau de surface'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (l) 'Plantation d'essences résineuses'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (m) 'Soustraction énergie thermique'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (n) 'Rejet énergie thermique'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée
<input type="checkbox"/> (p) 'Eaux surface – eaux souterraines'	<input type="checkbox"/> prévue	<input type="checkbox"/> introduite	<input type="checkbox"/> accordée

Veillez vérifier que toutes autres autorisations nécessaires pour la réalisation de l'objet sous rubrique soient complètes. A joindre une copie des **autorisations accordées**.

Afin de garantir un traitement optimal du dossier, veuillez joindre les documents suivants (si existants):

Délibération communale décidant la réalisation de l'objet	<input type="checkbox"/>
Demande de prise en charge (DemPEC_9000 – version 2019)	<input type="checkbox"/>
Copie de l'autorisation pour la protection de la nature	<input type="checkbox"/>
Pièces démontrant les propriétaires des parcelles concernées par le dossier	<input type="checkbox"/>
Copies des conventions des droits de passage avec un extrait du registre des cadastres avec numéros des parcelles concernées	<input type="checkbox"/>



Le Maître de l'Ouvrage du projet certifie qu'à sa meilleure connaissance les documents et informations fournis sont exacts et conformes à la réalité. Il garantit que les solutions proposées constituent un bon compromis entre propriétés économiques et techniques en garantissant:

- l'atteinte des objectifs avec les moyens employés,
- la limitation des frais,
- d'avoir employé la meilleure technologie disponible lors de la planification.

Il est souligné qu'au titre de l'article 66 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

"L'engagement des dépenses à charge du Fonds pour la gestion de l'eau est subordonné à l'approbation préalable des projets par le Ministre, l'avis du comité du Fonds pour la gestion de l'eau demandé. Une autorisation délivrée par le ministre selon les dispositions des articles 23 ou 24 est considérée comme approbation préalable". Par engagement d'une dépense au sens de la comptabilité publique, il y a lieu d'entendre l'acte par lequel un organisme public crée ou constate à son encontre une dépense dont résulte une charge du budget, l'acte étant matérialisé par une commande, un marché ou un contrat.

Le Maître de l'Ouvrage déclare que la commande des travaux n'a pas encore été passée / que le marché n'a pas encore été attribué (à moins qu'une autorisation selon les articles 23 ou 24 précités lui ait déjà été attribuée).

Lieu :

Date :

Signature du Maître de l'ouvrage :